

## ANNEXE A

LISTE V—CANADA—*Suite*DEUXIÈME PARTIE—PRÉFÉRENTIEL BRITANNIQUE—*Fin*

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits
611a	Ex. (1) Sandales, genre oriental, brodées avec du fil d'or et d'argent. . . . .	17½ p.c.
611a	(3) Bottines, souliers et pantoufles en sisal avec semelles en liège, sisal, cuir ou caoutchouc. . . . .	15 p.c.
615	Fouets de toutes sortes, y compris les lanières. . . . .	17½ p.c.
618b	Bandages en caoutchouc pour voitures de toutes sortes, installés ou non. . . . .	20 p.c.
619	Boyaux en caoutchouc ou en gutta-percha et boyaux en coton doublés de caoutchouc; nattes ou paillasons en caoutchouc et garnitures en caoutchouc. . . . .	17½ p.c.
Ex. 623	Sacs à main en fibre d'ananas, avec ou sans doublure. . . . .	7½ p.c.
Ex. 624	Ornements d'ambre. . . . .	17½ p.c.
Ex. 624	Statues et statuettes en n'importe quelle matière, n.d. . . . .	17½ p.c.
624a	(3) Jouets mécaniques en métal. . . . .	5 p.c.
647	Bijoux en n'importe quelle matière, pour la parure, n.d. . . . .	20 p.c.
656	a) Pipes de toutes sortes. . . . .	15 p.c.
659	Plaques sèches pour photographie. . . . .	12½ p.c.
Ex. 711	Sculptures en ivoire. . . . .	10 p.c.
Ex. 711	Talc, dolomite et mica finement pulvérisés. . . . .	En franchise
Ex. 711	Tourteaux d'arachides et farine de tourteaux d'arachides. . . . .	En franchise
Ex. 711 Ex. 208 et autres	Emulsificateurs faits de monoglycérides. . . . .	En franchise
743	Articles en porcelaine, importés pour être montés par les fabricants d'argenterie dans leurs propres fabriques. . . . .	12½ p.c.

Accord entre  
le Canada et l'O.A.C.E.

Signé à Montréal le 14 août 1951

En vigueur le 1<sup>er</sup> août 1951